

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières
modifications

Date d'impression: 23.07.2024

Révision: 23.07.2024

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**Nom du produit: **ARBRE MAGIQUE Vanillarome Tree**

UFI: RE9Q-FTH1-DW0R-J44W

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / de la préparation: Désodorisant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Producteur/fournisseur:**

WUNDER-BAUM AG
Emdwiesenstrasse 29
CH-8240 Thayngen
Switzerland
Tel. +41 52 645 0707

Service chargé des renseignements:

WUNDER-BAUM Limited
27-29 Orwell Road
Rathgar D06 FK54, Dublin 6
Ireland
Tel. +1 3157 889 438
Email: chemicalsafety@littletrees.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons-Antigifcentrum
c/o Hôpital Militaire Reine Astrid
Rue Bruyn 1
B-1120 Bruxelles
Belgique
Telephone: +32 2 264 9636
Emergency telephone: +32 70 245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS07

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger

GHS07

(suite page 2)

BEF

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières
modifications

Date d'impression: 23.07.2024

Révision: 23.07.2024

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Vanillarome Tree

Mention d'avertissement Attention

(suite de la page 1)

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage

p-Anisyl acetate
d-limonène
Coumarine
Alcool anisyle
alcool benzylique

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P501 Le ou les produits peuvent être éliminés avec les ordures ménagères.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Pas d'autres informations importantes disponibles.
vPvB: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

En tenant compte de l'état actuel des connaissances scientifiques, il n'existe pas de données pour le produit concernant les propriétés perturbatrices endocriniennes.

128-37-0

2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Liste II

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 104-21-2 EINECS: 203-185-8 Reg.nr.: 01-2120752374-54-XXXX	p-Anisyl acetate Skin Sens. 1B, H317	5-10%
CAS: 5989-27-5 EINECS: 227-813-5 Numéro index: 601-096-00-2 RTECS: GW 6360000 Reg.nr.: 01-2119529223-47-XXXX	d-limonène Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Acute 1, H400; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 3, H412 Note: C	2,5-5%
CAS: 121-33-5 EINECS: 204-465-2 RTECS: YW 5775000 Reg.nr.: 01-2119516040-60-XXXX	vanilline Eye Irrit. 2, H319	2,5-5%

(suite page 3)

BEF

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières modifications

Date d'impression: 23.07.2024

Révision: 23.07.2024

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Vanillarome Tree

(suite de la page 2)

CAS: 91-64-5 EINECS: 202-086-7 RTECS: GN 4200000 Reg.nr.: 01-2119943756-26-XXXX	Coumarine ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1B, H317	1–2,5%
CAS: 105-13-5 EINECS: 203-273-6 RTECS: DO 8925000 Reg.nr.: 01-2120105147-68-XXXX	Alcool anisyle ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317	1–2,5%
CAS: 123-68-2 EINECS: 204-642-4 RTECS: MO 6125000 Reg.nr.: 01-2119983573-26-XXXX	hexanoate d'allyle ⚠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411	≥0,25–<1%
CAS: 142-19-8 EINECS: 205-527-1 RTECS: MJ 1750000 Reg.nr.: 01-2119488961-23-XXXX	heptanoate d'allyle ⚠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; ⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 2, H411	≥0,1–<0,25%
CAS: 100-51-6 EINECS: 202-859-9 Numéro index: 603-057-00-5 RTECS: DN 3150000 Reg.nr.: 01-2119492630-38-XXXX	alcool benzylrique ⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317 ATE: LD50 oral: 1.200 mg/kg	≥0,1–<1%
CAS: 123-92-2 EINECS: 204-662-3 Numéro index: 607-130-00-2 RTECS: NS 9800000 Reg.nr.: 01-2119548408-32-XXXX	acétate d'isopentyle ⚠ Flam. Liq. 3, H226, EUH066 Note: C	0,1–1%
CAS: 628-63-7 EINECS: 211-047-3 Numéro index: 607-130-00-2 RTECS: AJ 2010000	acétate de pentyle ⚠ Flam. Liq. 3, H226, EUH066 Note: C	0,1–1%
CAS: 128-37-0 EINECS: 204-881-4 RTECS: GO 7875000 Reg.nr.: 01-2119480433-40-XXXX	2,6-di-tert-butyl-p-crésol ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	≥0,1–<0,25%
CAS: 624-41-9 EINECS: 210-843-8 Numéro index: 607-130-00-2	acétate de 2-méthylbutyle ⚠ Flam. Liq. 3, H226, EUH066 Note: C	0,1–1%
CAS: 80-56-8 EINECS: 201-291-9 Reg.nr.: 01-2119519223-49-XXXX	α-pinène ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317	<0,025%

(suite page 4)

BEF

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières modifications

Date d'impression: 23.07.2024

Révision: 23.07.2024

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Vanillarome Tree

(suite de la page 3)

CAS: 13466-78-9 EINECS: 236-719-3	δ -3-Carene ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	<0,1%
CAS: 127-91-3 EINECS: 204-872-5	β -pinène ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317	<0,025%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau:

Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas nécessaire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les plans d'eau et les égouts.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières modifications

Date d'impression: 23.07.2024

Révision: 23.07.2024

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: **ARBRE MAGIQUE Vanillarome Tree**

(suite de la page 4)

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Recueillir par moyen mécanique.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Désodorisant

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

123-92-2 acétate d'isopentyle

IOELV (Allemagne) Valeur momentanée: 540 mg/m³, 100 ppm

Valeur à long terme: 270 mg/m³, 50 ppm

VL (BEH) Valeur momentanée: 540 mg/m³, 100 ppm

Valeur à long terme: 270 mg/m³, 50 ppm

628-63-7 acétate de pentyle

IOELV (Allemagne) Valeur momentanée: 540 mg/m³, 100 ppm

Valeur à long terme: 270 mg/m³, 50 ppm

VL (BEH) Valeur momentanée: 540 mg/m³, 100 ppm

Valeur à long terme: 270 mg/m³, 50 ppm

128-37-0 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

VL (BEH) Valeur à long terme: 2 mg/m³

vapeur et aérosol

624-41-9 acétate de 2-méthylbutyle

VL (BEH) Valeur momentanée: 540 mg/m³, 100 ppm

Valeur à long terme: 270 mg/m³, 50 ppm

80-56-8 α-pinène

VL (BEH) Valeur à long terme: 20 ppm

13466-78-9 δ-3-Carene

VL (BEH) Valeur à long terme: 20 ppm

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières modifications

Date d'impression: 23.07.2024

Révision: 23.07.2024

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Vanillarome Tree

(suite de la page 5)

127-91-3 β -pinène

VL (BEH) Valeur à long terme: 20 ppm

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.**Protection des mains:**

Le port de gants n'est pas obligatoire lorsque le produit est utilisé comme prévu.

En cas de contact prolongé avec la peau, utiliser des gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation (EN374).

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Temps de pénétration du matériau des gants:

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage: Pas nécessaire.**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**Indications générales****État physique:**

Solide

Couleur:

Selon désignation produit

Odeur:

Caractéristique

Seuil olfactif:

Non déterminé.

Point de fusion/point de congélation:

Non applicable.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

Non applicable.

Inflammabilité:

Non déterminé.

Limites inférieure et supérieure d'explosion**Inférieure:**

Non applicable.

Supérieure:

Non applicable.

Point d'éclair:

Non applicable.

Température d'auto-inflammation

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Température de décomposition:

Non déterminé.

valeur du pH:

Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières modifications

Date d'impression: 23.07.2024

Révision: 23.07.2024

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Vanillarome Tree

(suite de la page 6)

Viscosité	
Cinématique:	Non applicable.
Dynamique:	Non applicable.
Solubilité	
l'eau:	Insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non applicable.
Pression de vapeur:	Non applicable.
Densité et/ou densité relative	
Densité:	Non déterminée.
Densité relative:	Non applicable.
Densité de vapeur:	Non applicable.
Caractéristiques des particules:	Non applicable.

9.2 Autres informations

Aspect:	
Forme:	Solide
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
Température d'auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Changement d'état	
Point/l'intervalle de ramollissement:	Non déterminée.
Propriétés comburantes:	Non déterminée.
Taux d'évaporation:	Non applicable.

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

BEF

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières modifications

Date d'impression: 23.07.2024

Révision: 23.07.2024

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: **ARBRE MAGIQUE Vanillarome Tree**

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):

5989-27-5 d-limonène

Oral	LD50	4.400 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

91-64-5 Coumarine

Oral	LD50	293 mg/kg (rat)
------	------	-----------------

105-13-5 Alcool anisyle

Oral	LD50	1.200 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	3.000 mg/kg (lapin)

100-51-6 alcool benzylique

Oral	LD50	1.200 mg/kg (ATE)
------	------	-------------------

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières modifications

Date d'impression: 23.07.2024

Révision: 23.07.2024

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Vanillarome Tree

(suite de la page 8)

Dermique	LD50	1.230 mg/kg (rat) 2.000 mg/kg (lapin)
123-92-2 acétate d'isopentyle		
Oral	LD50	16.000 mg/kg (rat)
628-63-7 acétate de pentyle		
Oral	LD50	6.500 mg/kg (rat)

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

En tenant compte de l'état actuel des connaissances scientifiques, il n'existe pas de données pour le produit concernant les propriétés perturbatrices endocriniennes.

128-37-0 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Liste II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité**Toxicité aquatique:**

Néant.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**vPvB:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

12.7 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets**Recommandation:** Le ou les produits peuvent être éliminés avec les ordures ménagères.**Catalogue européen des déchets**

Le code de déchets 20 03 01 s'applique aux produits usagés. Le code de déchets 16 03 05* ou 16 03 06 s'applique aux produits inutilisés.

20 03 01	déchets municipaux en mélange
16 03 06	déchets d'origine organique autres que ceux visés à la rubrique 16 03 05

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières modifications

Date d'impression: 23.07.2024

Révision: 23.07.2024

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Vanillarome Tree

(suite de la page 9)

Emballages non nettoyés:**Recommandation:** De petites quantités peuvent être éliminées avec les ordures ménagères.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/ADN, IMDG, IATA néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/ADN, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA

Classe néant**14.4 Groupe d'emballage**

ADR/ADN, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU:

néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Directive 2012/18/UE****Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.**RÈGLEMENT (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (POP)**

Aucun des composants n'est compris.

LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À AUTORISATION (ANNEXE XIV)

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (ANNEXE XVII) Pas de restrictions**Règlement (CE) N° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux (PIC)**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières modifications

Date d'impression: 23.07.2024

Révision: 23.07.2024

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Vanillarome Tree

(suite de la page 10)

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone – ANNEXE I (Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone)

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:

Indications sur les restrictions de travail: Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique du mélange n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.
Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Indication des modifications:

RUBRIQUE 1: Mise à jour du contenu sur la base de nouvelles informations disponibles

RUBRIQUE 2, RUBRIQUE 3: Mise à jour de la classification et de l'étiquetage du produit en raison de:

- Modifications de la composition du produit

- Mise à jour des classifications des ingrédients conformément à la dernière version du guide d'étiquetage de l'IFRA/ de l'annexe VI du règlement CLP

- Modifications mineures (libellé, format)

RUBRIQUE 4: Mise à jour du contenu reflétant la nouvelle classification du produit

RUBRIQUE 8: Mise à jour du contenu sur la base de nouvelles informations disponibles

RUBRIQUE 11, RUBRIQUE 12:

- Mise à jour du contenu reflétant la nouvelle classification du produit

- Modifications mineures (libellé, format)

RUBRIQUE 14: Mise à jour du contenu reflétant la nouvelle classification du produit

RUBRIQUE 15:

- Mise à jour du contenu sur la base de nouvelles informations disponibles

- Modifications mineures (libellé, format)

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières modifications

Date d'impression: 23.07.2024

Révision: 23.07.2024

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Vanillarome Tree

(suite de la page 11)

RUBRIQUE 16: Mise à jour du contenu sur la base de nouvelles informations disponibles

Phrases importantes:

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H311 Toxique par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Acronymes et abréviations:

- ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- DOT: US Department of Transportation
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- SVHC: Substances of Very High Concern
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- ATE: Acute toxicity estimate values (ETA Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë)
- Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
- Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
- Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
- Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
- Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
- Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
- Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B
- Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
- Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
- Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
- Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
- Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3